

Agrément Technique ATG avec Certification



Station de préservation du bois

**VAN HOOREBEKE PANELS
(SARPECO 9)**

Valable du 12/12/2013
au 11/12/2018

Opérateur d'agrément



Centre technique de
l'Industrie du Bois
Allée Hof-ter-Vleest, 3
B-1070 Bruxelles
www.ctib-tchn.be -
info@ctib-tchn.be

Opérateur de certification



Belgian Construction
Certification Association
Rue d'Arlon, 53, B-
1040 Bruxelles
www.bcca.be -
info@bcca.be

VAN HOOREBEKE PANELS
Kluizensesteenweg, 1
9000 Gand
Tél. : +32 9 257 19 90
Fax. : +32 9 254 46 71
Site Internet :
E-mail :

L'asbl UBAtc est un organisme d'agrément membre de l'Union européenne pour l'agrément technique dans la construction (UEAtc, voir www.ueatc.com) inscrite par le SPF Économie dans le cadre du règlement (UE) n° 305/2011 et membre de l'Organisation européenne pour l'Agrément technique (EOTA, voir www.eota.eu). Les opérateurs de certification désignés par l'UBAtc asbl fonctionnent conformément à un système susceptible d'être accrédité par BELAC (www.belac.be).

Vu la demande introduite par la firme VAN HOOREBEKE PANELS (AG130220) ;

Vu l'agrément du procédé Sarpeco 9 (ATG 12/2710) ;

Vu l'avis du groupe spécialisé « Bois » émis lors de sa réunion du 12/11/2013 sur la base du rapport présenté par le Bureau exécutif « Bois » de l'UBAtc.

L'agrément est accordé à la firme VAN HOOREBEKE PANELS pour sa station de préservation du bois recourant au procédé Sarpeco 9.

Par ailleurs, l'opérateur de certification BCCA confirme que la production satisfait aux conditions de certification et qu'une convention de certification a été conclue avec le titulaire de l'ATG. L'agrément avec certification comprend le contrôle de la conformité du traitement aux conditions d'agrément du procédé et de la station.

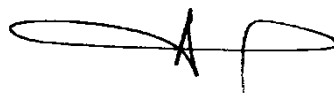
Date de cette édition : 12 décembre 2013

Pour l'UBAtc, garant de la validité du processus d'agrément



Peter Wouters, directeur

Pour l'opérateur d'agrément, responsable de l'agrément technique



Alain Grosfils, directeur

Pour l'opérateur de certification



Benny De Blaere, directeur

La validité et la dernière version du présent texte d'agrément peuvent être vérifiées en consultant le site Internet de l'UBAtc (www.ubatc.be) ou en prenant contact directement avec le secrétariat de l'UBAtc.